

PV AG 23 juin 2015

- Présentation du rapport financier 2014 et 1^{er} semestre 2015 par le trésorier, approbation des comptes 2014 par la totalité de la salle.
- Présentation du rapport moral 2014 et du 1^{er} semestre 2015 par le Président puis débat sur la question de l'élargissement et du développement de l'association.

Sébastien Bompard

« Depuis un certain temps, quelques publics se manifestent auprès de l'association pour y devenir membre. Ces publics ne sont pas des cabinets de conseil en recrutement, ou avec des spécificités telles qu'ils nécessiteraient la modification de nos statuts. Nous avons beaucoup échangé au sein du CA, nous avons trouvé des freins et des opportunités à cette ouverture. Aujourd'hui, je pense qu'il faut ouvrir le débat et qu'il faut trancher la question en votant, en revenant à une vraie démocratie directe. »

Stéphanie Lecerf

« Au départ, l'association permettait surtout de faire connaître les cabinets de recrutement qui s'engageaient pour la lutte contre les discriminations à l'embauche. Aujourd'hui, elle est devenue un des éléments identitaires de ses membres. Les sollicitations externes pour y adhérer nous font réfléchir sur l'impact que cela aurait sur la composition actuelle de l'association.

D'un côté, pour les candidats, cela signifie que toutes les structures de l'emploi se réunissent autour d'une cause commune, qu'elles échangent sur un pied d'égalité dès lors qu'elles mettent en œuvre un changement de méthode global en faveur de la promotion de la diversité et contre les discriminations à l'embauche.

Pour l'association, cela signifie une légitimité plus forte et donc potentiellement plus de fonds pour les actions candidats.

D'un autre côté, nous pouvons craindre la dilution de notre message ou encore des conflits d'intérêt sur les méthodes utilisées par certaines structures (jobboards). Aujourd'hui, l'éthique cabinet est bien ciblée, bien valorisée, nous mettons en avant nos décisions via A Compétence Egale, en tant que cabinet de recrutement, et cela a un impact positif pour nous.

Mais, pourquoi ne pas accueillir ces structures sur un pied d'égalité, avec la possibilité qu'ils apportent leur contribution à la cause et celle que les candidats bénéficient plus largement de cette dynamique... Ou encore pourquoi ne pas créer une structure qui les accueillerait plus spécifiquement, tout en préservant la fondation de l'association à destination des cabinets de recrutement. »

Fabienne Margotteau

« Quelles sont les motivations des structures qui souhaitent nous rejoindre ? Quels types de structures se sont manifestés ? »

Stéphanie Lecerf

« Tous types de structures, je crois me souvenir d'une entreprise du secteur primaire, agricole, et d'une autre société qui avait développé une structure de recrutement interne. Le public reste hétéroclite mais A Compétence Egale est vue comme une garantie par tous. »

Fabienne Margotteau

« Je me demande plutôt si nous pouvons satisfaire les attentes de ce public hétéroclite justement... »

Stéphanie Lecerf

« Cela dépend de comment on projette l'association dans 5 ans, si l'on recherche une notoriété publique plus forte sur les forums par exemple. »

Sébastien Bompard

« Les structures viennent à nous pour deux choses :

- S'associer à l'image véhiculée par l'association,
- Améliorer leurs pratiques.

Et c'est cette dernière qui est la condition sine qua non pour entrer chez A Compétence Egale. Au début, rappelons que les cabinets qui entraient n'étaient pas au niveau d'exigence d'aujourd'hui, et c'est normal, nous avons évolué dans nos pratiques, dans nos façons de fonctionner, de penser...

Pourquoi ne pas mettre au travail les entreprises qui veulent nous rejoindre sur ce plan ? »

Marc Lebourg

« Quelle différence faites-vous entre le statut *partenaire* et celui de *membre* ? »

Antoine Morgaut

« Le statut partenaire est proposé comme alternative à la demande d'adhésion pleine et entière. Les conditions et les modalités seront à l'étude par la suite, si c'est le choix qui ressort du vote.

J'aimerais aussi ajouter que l'ouverture serait bien sûr synonyme d'une augmentation du pouvoir d'influence de notre combat. Mais c'est aussi faire entrer des structures qui peuvent être nos clients, et induire de ce fait une concurrence.

Aujourd'hui, les seuls à pouvoir garantir une action contre les discriminations à l'embauche, ce sont les cabinets. C'est un élément différenciant fort !

Il faut définir un statut différent pour les non cabinets, avec une définition différente de leur appartenance, un mode d'action et d'opération différent... Quel type d'adhésion pour quelle structure ? Sans parler des enjeux juridiques.

Nous avons besoin d'un accord avant de continuer. »

Stéphanie Lecerf

« Les cabinets membres de l'association sont vus comme connaissant leurs métiers, de vrais experts. Il faut trouver un statut qui inclut les structures intéressées et qui ne nous fait pas perdre notre identité. »

Marc Lebourg

« Le risque est d'estampiller des entreprises ou des structures avec la garantie A Compétence Egale qui peuvent un jour se retrouver épinglées sur la place publique ou dans les médias pour un comportement prohibé. Quid de l'image de l'association ? Le risque de dégradation de la notoriété et de la légitimité est fort... »

Jean de Trogoff

« Nous avons une belle marque, qui nous appartient, avec des spécificités et une valeur ajoutée. Je ne suis pas sûr que les entreprises puissent nous faire du bien. »

Matthieu Beaurain

« Notre combat premier est de lutter contre les discriminations à l'embauche et de promouvoir la diversité. Il est de notoriété publique que les sponsors politiques diminuent leur soutien depuis plusieurs années consécutives, il faut donc être plus fort et rassembler un maximum. Le seul danger est de toucher à notre singularité et ainsi de faire baisser la qualité des prestations des cabinets.

Le deuxième débat que je perçois ici c'est qu'A Compétence Egale regroupe 60 cabinets, soit loin de représenter tout le marché. Pourquoi ne pas ouvrir le débat et se rapprocher du Syntec et mobiliser ainsi plus de cabinets (150) ? Cela permettrait de valoriser la voix des cabinets et du combat que nous menons. »

Marie-Laure Collet

« Il reste beaucoup de travail chez A Compétence Egale. Je le vois tous les jours avec mes clients, en région il y a beaucoup de PME et TPE, il faut déployer énormément de pédagogie pour les initier à recruter sans discriminer. Il me semble important de généraliser ces actions dans les cabinets membres et futurs membres dans les nombreux départements de France où l'association n'est pas encore présente. »

Cyril Zidi

« Je me pose une question, par quels biais ces structures nous ont-elles connu ? N'existe-t-il pas une continuité finalement ? Lorsque nous formons nos consultants et qu'ils entrent ensuite en entreprise, ne sont-ils pour autant plus « A Compétence Egale » ? Pourquoi cette distinction s'ils continuent à pratiquer leurs recrutements sur les standards exigés par l'association ? Un des moyens de faire entrer le débat dans les entreprises est déjà en action. »

Sébastien Bompard

« Au final, si nous ouvrons, combien de cabinet perdons-nous ? Mettons-nous face à nos responsabilités, si nous restons entre nous, il faudra s'investir plus pour monter en puissance. Ouvrir l'association c'est aussi s'enrichir et bénéficier d'autres bonnes pratiques.

D'autres questions ?

Passons au vote. »

Les bulletins anonymes sont récupérés dans une enveloppe puis dépouillés à huis clos.

Les résultats sont annoncés par le président :

1. Etes-vous d'accord pour ouvrir l'accès de l'association A Compétence Egale aux entreprises ou autres intermédiaires de l'emploi ?	
Oui	Non
40 votes	5 votes

2. Si oui :	
En qualité de membre à part entière	Sous un autre statut (partenaires ou structure sœur...)
9 votes	31 votes

Total : 45 votes, 40 cabinets votants dont 5 membres fondateurs dont le vote compte double et 9 pouvoirs.

Sébastien Bompard

« Le CA se réunira dans les prochains mois pour définir les modalités de cette ouverture, conformément à vos votes. Merci pour votre participation ! »

Cocktail de fin de séance.